

# LES ASSISES

## L'Assassinat de Baneux

**Audience du Mercredi 11 Mars**

Aux fins Henri et Arthur Ringeval, ils ont simplement confiés la détermination de leur mère et de leur père, relativement à la venue d'Arthur dans la nuit du 17 mars 1903, et dans la nuit suivante.

Les accusés Ardoin et Ringeval ont toujours leur culpabilité.

Par renseignements fournis aux deux accusés sous défavorables.

Défenseurs : M<sup>s</sup> Delaunoy et M<sup>s</sup> Escoffier.

A sept heures passées, après l'acte d'accusation, l'audience est suspendue jusqu'à huit heures et demie.

Il est net heures moins le quart quand l'audience reprend.

Un public nombreux se presse dans la salle.

Au banc des accusés, Ardoin et Ringeval ont pris place.

Ardoin est un petit maigre, aux yeux vifs, et les traits de son visage ont l'air d'être un peu tirés. Il est très étonné de voir devant lui un grand nombre de personnes, et son visage se colore.

Ringeval, plus épais et à la barbe blonde et fournie, paraît plus âgé. Ses yeux sont petits et les traits de son visage ont l'air d'être un peu tirés.

Le président commence par fournir des renseignements sur les accusés et donne lecture de leurs casiers judiciaires, qui sont extrêmement chargés.

Il rappelle ensuite les circonstances dans lesquelles il fut retrouvé, il y a cinq ans, les traces de leur passage, et les soupçons qui se portèrent alors sur Ardoin, dit « Mignonne ».

### Acte d'accusation

Le nommé Lucien Leveau, âgé de 57 ans, domicilié en 1903 dans le canton de Marœuil, se trouvait à Baneux le 17 mars 1903.

Il était lié avec plusieurs brocanteurs de la région et vivait de rapines, ainsi que du produit de son commerce de vol.

Il avait été condamné à la prison pour vol en 1901 et 1902, pour des vols commis à Baneux, dans le canton de Marœuil.

Le 19 mars 1903, un facteur, le nommé Dubreuil, arriva à Baneux, vers huit heures du soir, avec un panier rempli de marchandises, dont un panier de cuir et un panier de fer.

Le nommé Leveau se précipita sur le panier de cuir et s'empara d'une bourse contenant 15 francs.

Le nommé Dubreuil se précipita sur Leveau et le frappa à la tête avec un bâton.

Le nommé Leveau se précipita sur Dubreuil et le frappa à la tête avec un bâton.

Le nommé Dubreuil se précipita sur Leveau et le frappa à la tête avec un bâton.

Le nommé Leveau se précipita sur Dubreuil et le frappa à la tête avec un bâton.

### Reprise de l'audience

Il est net heures moins le quart quand l'audience reprend.

Un public nombreux se presse dans la salle.

Le président continue à interroger Ardoin sur le crime, celui-ci continue à se défendre et à nier toute culpabilité.

Le président continue à interroger Ringeval sur le crime, celui-ci continue à se défendre et à nier toute culpabilité.

Le président continue à interroger les témoins sur le crime.

### Interrogatoire des accusés

Pourquoi vous appellez-vous Mignonne, demande le président au premier accusé ?

« C'était le surnom de ma grand-mère », répond celui-ci.

Le président continue à interroger Ardoin sur le crime, celui-ci continue à se défendre et à nier toute culpabilité.

Le président continue à interroger Ringeval sur le crime, celui-ci continue à se défendre et à nier toute culpabilité.

### Les témoins

Trois témoins défilent ensuite.

C'est d'abord le facteur Dubreuil, de Marœuil, qui a vu le crime.

Le 19 mars 1903, retourna sur son chemin, en faisant sa tournée, le cadavre de Leveau, par le brigadier de gendarmerie Léon Capca, de Marœuil, qui ouvrit la première enquête sur le cadavre.

Le docteur Zénon Capca, de Marœuil,

### Le témoin

C'est d'abord le facteur Dubreuil, de Marœuil, qui a vu le crime.

Le 19 mars 1903, retourna sur son chemin, en faisant sa tournée, le cadavre de Leveau, par le brigadier de gendarmerie Léon Capca, de Marœuil, qui ouvrit la première enquête sur le cadavre.

Le docteur Zénon Capca, de Marœuil,

### A DUNKERQUE

#### Ecrasé par la chute d'une chaudière

Un terrible accident s'est produit au port de Dunkerque, le 11 mars.

Un ouvrier, M. Louis, se trouvait dans la cale de remplissage d'un bâtiment de chaudières, embarquées à destination de l'Algérie, lorsque la chaudière de l'Algérie se desserra, laissant descendre et ébranler la chaudière suspendue. Le malheureux atteint le sol, tué par le poids des chaudières et de l'acier brancardé, ayant éprouvé divergence à l'hôpital. Mais il avait le bassin fracturé et il mourut quelques heures plus tard. Louis laisse une veuve et une fille de deux ans.

### A LIÈVRI

#### COUPS DE COUTEAU

M. Jules Boncourt, 27 ans, demeurant à Liévrier, de Calais, sortait le soir de l'estaminet Coupe, lorsqu'il fut assailli par cinq personnes qui le frappèrent de coups de poignards et de couteaux.

Le coup de poignard fut porté par un des agresseurs, armé d'un couteau, lui fit deux blessures à la tête.

Une enquête a été ouverte pour découvrir les auteurs de cette lâche agression qui se complétera inconnus de la justice.

### A LOUVIL

#### Encore un enfant brûlé

Ces jours derniers, une ménagère des marais de Liévrier, M<sup>lle</sup> Lévesque, occupée à nettoyer son ménage, tandis que son enfant, un bébé de deux ans et demi, jouait dans sa cuisine.

Un certain moment, l'enfant se mit à jouer avec une marmite d'eau bouillante qui se trouvait sur le feu.

Après d'horribles souffrances, le pauvre petit vint à succomber aux suites de ses brûlures.

### A VALENCIENNES

#### La police mobile opère

Quatre arrestations à l'usine du Nord et de l'Est. — Un garde blessé.

Il y a quelques jours, plusieurs vols furent commis aux établissements du Nord et de l'Est, les dépositaires de la part de leurs auteurs et connaisseurs par la voie de la police mobile.

Un inspecteur de la 2<sup>e</sup> brigade mobile, dont le siège est à Lille depuis le 15 février dernier, M. Ruffin, fut délégué à Valenciennes pour rendre compte de la situation.

Un garde de nuit, M. Ruffin tomba sur la main droite ; il apprit qu'un grand coup de poignard venait de lui être porté dans le ventre et le déclara d'urgence à son collègue Louis, de la 2<sup>e</sup> brigade également.

Des indications précises à bonne source avaient permis d'entrevoir aux agents de la mobile le plan des vols qui devaient être opérés par la police mobile.

Les gardes de l'usine mise à la disposition de M. Ruffin servaient de renfort, mais avaient fait leurs rondes aux heures habituelles.

Tout à coup, quatre individus, venant des environs de Valenciennes, arrivèrent par le train de Valenciennes, se trouvant les mieux à l'œuvre pour l'exécution de ce projet.

En deux-trois minutes, la porte du magasin aux cuivre se fracturea, ou plutôt onfonça par les fenêtres.

Les sacs remplis de cossinette, de robinets, de barres, de tuyaux, etc., qu'ils mettaient habilement dans les sacs dont ils s'étaient munis.

« Hélas ! à la porte, un cri, les gardes, les policiers tombent sur le quator. Un garde est blessé, il est légèrement blessé, mais ne lâche pas son homme. C'est Dupont Charles, 32 ans, rue de Valenciennes, qui se livre à un vaillant combat et qui est blessé à la tête.

Un autre, Auguste Delaire, 37 ans, frappeur, est également blessé.

M. Ruffin, accompagné de son collègue Louis, 31 ans, demeurant au rue de Valenciennes, Louis Ruffin, 26 ans, rue des Godettes, parvient à s'échapper.

Dès qu'ils arrivent sur le territoire de Valenciennes, les sacs pleins par une patrouille d'agents cyclistes qui les poursuivent jusqu'à la place d'Armes. Ils passent par la rue des Hattes, se rendent essouffés, sans casquette, à l'estaminet Fleury, où deux agents de la sûreté les attendaient faiblement et les ont fait tomber.

Après avoir remercié la police locale de son précieux concours pour la capture des voleurs, à l'heure où les voleurs, MM. Ruffin et Louis, furent relâchés.

### AU QUENOVY

La soirée des Conférences populaires a donné, le dimanche 8 courant, dans la salle de la mairie de Quenovy, sous la présidence de M. Lecomte, un succès. On n'en donnera pas quand on saura que la conférence était M. Millet, professeur de la Compagnie des charbonniers de France. On a entendu avec intérêt et plaisir les discours de M. Millet et de M. Lecomte.

### DISCOURS DE M. BURROUGES

Au nom de ses collègues, M. Burrouges, orateur de haut vol, a fait un discours très intéressant sur l'œuvre de M. Bourrouges, qui a consacré sa vie à la défense des idées de justice et de vérité. La manifestation de sa pensée, qui est un acte de haute responsabilité pour les services de la justice, a été vivement applaudie.

### LES GREVES

#### A ROUBAIX

Le 14 mars, après-midi, quatre délégués de la Compagnie de l'Etat de Roubaix ont été arrêtés en grève, demandant une augmentation de 50 centimes par jour. Ils ont repris le travail hier matin aux anciennes conditions.

### A AROUES

Les grèves continuent. Les grévistes sont toujours calmes. Rien de nouveau à signaler.

### LES GREVES

#### A ROUBAIX

Le 14 mars, après-midi, quatre délégués de la Compagnie de l'Etat de Roubaix ont été arrêtés en grève, demandant une augmentation de 50 centimes par jour. Ils ont repris le travail hier matin aux anciennes conditions.

### L'Instaurée des Biaux

Par Pierre DAX

Dans la rue déserte, calme, de rares promeneurs.

« Heu et là, parlent bas.

« Les romans à la main.

« Les romans à la main, comme il s'est dit bien de la jeunesse, comme il s'est dit bien de la jeunesse, comme il s'est dit bien de la jeunesse.

« L'instaurée des Biaux, comme il s'est dit bien de la jeunesse, comme il s'est dit bien de la jeunesse.

L'odeur du gaz arrivait déjà dans l'escalier.

Il traverse le vestibule dans la direction du salon.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

« Où est le seau ? l'arête, interdit, stupéfait.

CHOCOLAT... BELLEFleur... 95, Rue Nationale, Lille.